

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, SPORT — POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 6 ANS, LE PARIS-NICE REVIENT EN SEINE-ET-MARNE !

1 DOCUMENT - Publié le 5 mars 2020

 cp-course-cycliste-paris-nice-05032020.pdf
PDF-571.51 Ko

 TÉLÉCHARGEMENT

Pour cette 78e édition, « la course au soleil » débarque en Seine-et-Marne. Les coureurs entameront leur périple sur le sol seine-et-marnais pendant la deuxième étape, lundi 9 mars vers 14h30. Aux abords de la forêt de Fontainebleau, les cyclistes passeront notamment par Achères-la-Forêt en direction du hameau du Puiset à Saint-Pierre-lès-Nemours avant de rejoindre la finale de l'étape à Chalette-sur-Loing dans le Loiret.

Créé en 1933, le Paris-Nice est une course cycliste sur route entièrement masculine. Pour cette édition 2020, huit étapes et 1 217 kilomètres sont au programme. Du dimanche 8 mars au dimanche 15 mars, 19 équipes s'élanceront depuis Plaisir, dans les Yvelines, à destination de Nice. Le peloton traversera en tout treize départements. Les coureurs du Paris-Nice n'avaient pas foulé les routes seine-et-marnaises depuis 2014.

« Je me réjouis de ce retour du Paris-Nice en Seine-et-Marne. Au-delà des nombreux événements grand public organisés en Seine-et-Marne, le Département a la volonté de renouer avec l'accueil de grandes compétitions de cyclisme d'envergure nationale ou internationale », déclare Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne.

Avec plus de 4 000 kilomètres de routes départementales, de nombreuses pistes cyclables et chemins de halages et de forêts, la Seine-et-Marne, véritable poumon vert de l'Ile-de-France, dispose en effet de multiples atouts qui en font un terrain de jeu idéal pour s'adapter et accueillir des compétitions de cyclisme.

« Dans la continuité des nombreuses actions menées pour promouvoir le sport, notamment de haut niveau, le Département entend ainsi réinvestir la pratique du vélo à tous les niveaux afin de faire de la Seine-et-Marne une véritable terre d'accueil de la petite reine » selon Martine Bullot, Vice-Présidente en charge des sports et de la jeunesse.

Cette démarche répond également à la volonté du Département de faire du vélo un axe majeur de la politique départementale de valorisation et d'attractivité du territoire, notamment au niveau touristique à travers le slow tourisme, ou encore des mobilités du quotidien à travers le plan vélo et le schéma départemental des itinéraires touristiques.

Contacts presse :

- **Guillaume Tallon** – 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96 guillaume.tallon@departement77.fr
- **Pauline Maingre** – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 pauline.maingre@departement77.fr